

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2024-19

LE VENDREDI CINQ AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M. Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, M. Romuald SEITE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE,

SECRETARE : Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

date de convocation : 05/04/2024

date d'affichage de l'ordre du jour: 22/03/2024

nombre de conseillers

en exercice :14

présents : 12

votants : 14

quorum : 8

PROCURATIONS : M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS
M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

REDEVANCE EAU 2024

La redevance de distribution d'eau potable est proportionnelle à la consommation d'eau et finance son traitement.

Il est proposé au conseil municipal que cette redevance soit fixée à 0,69 € le m3 pour l'exercice 2024.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

VOTE : POUR : 14

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Dominique BARBIER-CINTRAT

Envoyé le :

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :

Publié le :

La présente délibération peut faire

L'objet d'un recours dans un délai

de deux mois devant le Tribunal Administratif

de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com